



LIGUE D'ÎLE-DE-FRANCE  
COURSE D'ORIENTATION

## REGLEMENT DU CHALLENGE REGIONAL COURSES URBAINES 2026

**Préambule :** Ce challenge a pour but de promouvoir la pratique des courses urbaines sous quelque format que ce soit. Le classement de ce challenge s'appuie sur les catégories sprint de la fédération : HD14, HD16, HD18-20, HD21-35, HD40-45, HD50-55, HD60-65, HD70-75 et HD80 auxquelles s'adjoignent les catégories HD10 et HD12.

**Article 1 –** Le challenge LIFCO de courses urbaines comprend toutes les courses quel que soit leur format, se déroulant en milieu urbain, semi-urbain et/ou en parc, inscrites au calendrier de la Ligue.

**Article 2 –** Selon le format, le traceur respectera les temps de course et les couleurs du tableau ci-dessous

| Format             | LD       | MD       | Sprint            |
|--------------------|----------|----------|-------------------|
| Circuit long       | 50-60 mn | 25-35 mn | 12 - 15 mn orange |
| Circuit moyen      | 40-50 mn | 20-30 mn | 12 - 15 mn jaune  |
| Circuit court      | 30-40 mn | 15-25 mn | 10 - 12 mn bleu   |
| Circuit très court | 20-30 mn | 10-20 mn |                   |

**Article 3 –** Les courses au format sprint ont lieu obligatoirement sur des cartes à la spécification ISSprOM à l'échelle 1/4000<sup>ème</sup>. Pour les autres formats, l'échelle 1/5000<sup>ème</sup> peut être tolérée si elle permet un meilleur confort d'usage du document cartographique. Néanmoins, la taille des symboles devra être la même que sur la spécification ISSprOM à l'échelle 1/4000<sup>ème</sup> (pas de réduction de taille autorisée).

### **Article 4 –**

Le classement s'effectue selon les catégories ci-dessus à partir des points marqués sur les courses réalisées en fonction du circuit choisi par chaque concurrent à chaque course.

Au maximum, sont comptabilisés les résultats correspondant aux N-1 meilleures courses quand 5 courses ou plus sont organisées. S'il y a moins de 5 courses organisées, toutes les courses comptent pour le classement du challenge.

Le coureur marque des points quel que soit le circuit qu'il choisit. A l'issue de la saison, son classement peut résulter de points obtenus sur des circuits différents.

Le nombre de points marqués par le premier de chaque circuit est fonction du niveau technique et de la distance du circuit. Le nombre de points pour chaque vainqueur de circuit (licencié LIFCO) est :

| Nom du circuit | Points maximum du premier |
|----------------|---------------------------|
| Long           | 100                       |
| Moyen          | 90                        |
| Court          | 70                        |
| Très court     | 50                        |

Exemple Circuit long : temps\_du coureur\_en\_secondes = 5400s (cad 1h30) temps\_du vainqueur\_en\_seconde = 3900 (cad 1h05).

Nb de points du coureur =  $100 - (5400-3900)/3900*100 = 62$  points.

Le challenge est réservé aux licenciés de la Ligue. En conséquence, les licenciés hors Ile de France ne marquent pas de point.

**Un classement différent est fait entre dames et hommes sur tous les circuits.**

En conséquence les organisateurs des courses du challenge devront impérativement paramétrer leur logiciel de gestion de course électronique pour pouvoir produire un classement par circuit qui respecte cette contrainte. Il est donc demandé aux organisateurs de créer une catégorie de circuit de couleur par genre : exemple une catégorie Long Hommes et une catégorie Long Dames. Ces deux catégories ayant exactement le même circuit. Cette façon de procéder permettra de ré-utiliser tel quel le fichier csv produit pour le calcul du classement national.

**Article 5** – Dans toutes les catégories, à l’exception des HD10-12, les 3 premiers sont récompensés dans le cadre du challenge. Pour les HD10-12, tous les enfants ayant participé à la moitié au moins des épreuves sont récompensés.

Toute personne prétendant à ce challenge ***n’est pas autorisée à accompagner les enfants sur les circuits qui leur sont réservés tant qu’elle n’a pas encore effectuée son parcours.***

**Article 6** – Les courses inscrites dans le Challenge le sont par l’organisateur. Si l’épreuve comporte plusieurs courses sur la même journée, l’organisateur précisera dans l’annonce de course quelles sont les courses qu’il retient pour rentrer dans le cadre du challenge avec un maxi de 2 courses par jour et 3 par WE. Quoi qu’il en soit, il reste tenu de respecter les catégories prévues au challenge et le cadrage des circuits.

**Article 7** – Un arbitre hors du club organisateur sera désigné par la LIFCO pour les courses au CN. Le club organisateur propose à la LIFCO un arbitre qui officiera sur une autre course régionale CN. Pour toutes les courses, le club organisateur fournit le nom du traceur et du contrôleur des circuits diplômé.

**Article 8** – L’arbitre, le traceur et le contrôleur des circuits ne courent pas mais peuvent marquer des points expert (doublement de leur meilleur résultat).

**Article 9** - Classement Club : il s’établit par l’addition des points des 5 meilleurs coureurs de chaque catégorie.

**Article 10** – les organisateurs des courses du challenge sont incités à proposer le pointage électronique sans contact. (SIAC)